

TABLEAU "G"
LISTE DES EQUIPEMENTS ET DES MATIERES PREMIERES
BENEFICIANT DE L'EXONERATION DES DROITS DE DOUANE

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
28.34	EX.283410	Nitrites; nitrates : - Nitrites : * De potassium à usage d'engrais .
	EX.283421	- Nitrates : -- De potassium : * A usage d'engrais .
	EX.283429	-- Autres : * De calcium à usage d'engrais .
28.35	EX.283524	Phosphinates (hypophosphites), phosphonates (phosphites), phosphates et polyphosphates : - Phosphates : -- De potassium : * A usage d'engrais.
	283525	-- Hydrogénoorthophosphate de calcium (phosphate dicalcique) .
28.36	EX.283640	Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates) ; carbonates d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium : - Carbonates de potassium : * A usage d'engrais.
52.01	520100	Coton, non cardé ni peigné .
72.09	720915	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à froid, non plaqués ni revêtus : - Enroulés, simplement laminés à froid : -- D'une épaisseur de 3 mm ou plus.
	720916	-- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm .
	720917	-- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm .
	720918	-- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm .
	720928	- non enroulés, simplement laminés à froid : -- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm .

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
72.10		<p>Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, plaqués ou revêtus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etamés : <ul style="list-style-type: none"> -- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus . 721011 721012 -- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm . 721020 - Plombés, y compris le fer terne . 721050 - Revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome . - Revêtus d'aluminium : <ul style="list-style-type: none"> -- revêtus d'alliage d'aluminium et de Zinc . 721061 721069 -- Autres .
72.12		<p>Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, plaqués ou revêtus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etamés . 721210
72.19		<p>Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur de 600 mm ou plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simplement laminés à chaud, enroulés : <ul style="list-style-type: none"> -- D'une épaisseur excédant 10 mm. 721911 721912 -- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm. 721913 -- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm. 721914 -- D'une épaisseur inférieure à 3 mm . - Simplement laminés à chaud , non enroulés : <ul style="list-style-type: none"> -- D'une épaisseur excédant 10 mm . 721921 721922 -- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm. 721923 -- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm. 721924 -- D'une épaisseur inférieure à 3 mm. - Simplement laminés à froid : <ul style="list-style-type: none"> -- D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus. 721931 721932 -- D'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4,75 mm. 721933 -- D'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm . 721934 -- D'une épaisseur de 0,5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm. 721935 -- D'une épaisseur inférieure à 0,5 mm. 721990 - Autres .

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
72.20		Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur inférieure à 600 mm : - Simplement laminés à chaud : - D'une épaisseur de 4,75 mm ou plus. - D'une épaisseur inférieure à 4,75 mm. - Simplement laminés à froid. - Autres .
	722011	
	722012	
	722020	
	722090	
72.21	722100	Fil machine en aciers inoxydables.
72.22		Barres et profilés en aciers inoxydables : - Barres simplement laminées ou filées à chaud : - de section circulaire . - autres . - Barres simplement obtenues ou parachevées à froid . - Autres barres . - Profilés .
	722211	
	722219	
	722220	
	722230	
	722240	
72.23	722300	Fils en aciers inoxydables.
72.24		Autres aciers alliés en lingots ou autres formes primaires ; demi-produits en autres aciers alliés : - Lingots et autres formes primaires. - Autres .
	722410	
	722490	
72.25		Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus : - En aciers au silicium dits "magnétiques" : - à grains orientés . - autres . - En aciers à coupe rapide . - Autres, simplement laminés à chaud, enroulés. - Autres, simplement laminés à chaud, non enroulés . - Autres, simplement laminés à froid. - autres : - Zingués électrolytiquement. - autrement zingués . - autres .
	722511	
	722519	
	722520	
	722530	
	722540	
	722550	
	722591	
	722592	
	722599	

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
72.26		<p>Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En aciers au silicium dits "magnétiques" : <ul style="list-style-type: none"> -- à grains orientés. - Autres . - En aciers à coupe rapide . - autres : <ul style="list-style-type: none"> -- Simplement laminés à chaud . -- Simplement laminés à froid - Zingués électrolytiquement . - autrement zingués . - Autres .
72.27		<p>Fil machine en autres aciers alliés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En aciers à coupe rapide. - En aciers silico-manganeux. - Autres .
72.28		<p>Barres et profilés en autres aciers alliés; barres creuses pour le forage en aciers alliés ou non alliés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Barres en aciers à coupe rapide. - Barres en aciers silico-manganeux. - Autres barres, simplement laminées ou filées à chaud . - Autres barres, simplement forgées. - Autres barres, simplement obtenues ou parachevées à froid. - Autres barres . - Profilés . - Barres creuses pour le forage .
72.29		<p>Fils en autres aciers alliés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En aciers à coupe rapide. - En aciers silico-manganeux. - Autres.

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
73.04		<p>Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres, de section circulaire, en aciers inoxydables : – Etirés ou laminés à froid. 730441 – Autres . 730449 - Autres, de section circulaire, en autres aciers alliés : – Etirés ou laminés à froid. 730451 – Autres. 730459 - Autres. 730490
73.06		<p>Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tubes et tuyaux des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs : – Autres . 730519 - Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz . 730520
74.19	EX.741999	<p>Autres ouvrages en cuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autres : – Autres : * Réservoirs, cuves, et récipients similaires, en cuivre.
82.07		<p>Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poçonner, à trauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux; ainsi que les outils de forage ou de sondage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de forage ou de sondage : – Avec partie travaillante en cermets. 820713 – Autres, y compris les parties . 820719
84.04		<p>Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de ramonage ou de récupération des gaz, par exemple) ; condenseurs pour machines à vapeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03 . 840410

de Position	du Système Harmonisé	Désignation des produits
84.05	840510	<p>Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs :</p> <p>- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs ; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs.</p>
84.13	841382	<p>Pompes pour liquides, même comportant un dispositif mesureurs ; élévateurs à liquides :</p> <p>- Pompes comportant un dispositif mesureur ou conçues pour compter un tel dispositif :</p> <p>- Elévateurs à liquides .</p>
84.14	841410 841459 841480	<p>Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes :</p> <p>- Pompes à vide.</p> <p>- Ventilateurs : - Autres.</p> <p>- Autres.</p>
84.16	841620 841630	<p>Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz ; foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires :</p> <p>- Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes.</p> <p>- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires.</p>
84.21	842129	<p>Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges ; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz :</p> <p>- Centrifugeuses, y compris lesessoreuses centrifuges :</p> <p>- Autres .</p>

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
84.26		<p>Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavaliers et chariots-grues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavaliers : 842612 -- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers. 842619 -- Autres . - Autres machines et appareils : 842699 -- Autres .
84.31		<p>Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De machines ou appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30 : 843143 -- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49.
84.32		<p>Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture ; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> 843230 - Semoirs, plantoirs et repiqueurs. EX.843280 - Autres machines, appareils et engins : * A l'exception des rouleaux pour pelouses ou pour terrains de sport.
84.33		<p>Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage ; tondeuses à gazon et faucheuses ; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n° 84.37 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 843320 - Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur. 843330 - Autres machines et appareils de fenaison. 843340 - Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses. - Tondeuses à gazon : 843351 -- Moissonneuses-batteuses. 843352 -- Autres machines et appareils pour le battage. 843353 -- Machines pour la récolte des racines ou tubercules. 843359 -- Autres . 843360 - Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles. 843390 - Parties.

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
84.34	843410 843420 843490	Machines à traire et machines et appareils de laiterie : - Machines à traire. - Machines et appareils de laiterie. - Parties.
84.35	843510 843590	Presses et presseoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires : - Machines et appareils. - Parties.
84.36	843610	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviiculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviiculture : - Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux.
84.37	843710 843780	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermeir : - Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs. - Autres machines et appareils.
84.42	844250	Machines, appareils et matériel (autres que les machines-outils des n°s 84.56 à 84.65) à fondre ou à composer les caractères ou pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants ; pierres lithocylindres et autres organes imprimants ; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple) : - Caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple).

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
84.48	844839	<p>Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (ratières, mécaniques Jacquar, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple) :</p> <p>- Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n°s 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 ; -- Autres.</p>
84.51	845129	<p>Machines et appareils (autres que les machines du n° 84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets la fabrication de couvre-parquets tels que le Ionoléum ; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus :</p> <p>- Machines à sécher ; -- Autres.</p>
84.64	846410 846420	<p>Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre :</p> <p>- Machines à scier. - Machines à meuler ou à polir .</p>
84.65	846596	<p>Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires :</p> <p>- Autres : -- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler.</p>
84.72	847290	<p>Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou à agraffer, par exemple) :</p> <p>- Autres .</p>

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
84.79	847989	<p>Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre :</p> <p>- Autres machines et appareils : - Autres.</p>
85.14	851430	<p>Fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ; autres appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques :</p> <p>- Autres fours.</p>
85.25	852520	<p>Appareils d'émission pour la radiotéléphonie, la radiotélégraphie, la radiodiffusion ou la télévision, même incorporant un appareil de réception ou un appareil d'enregistrement ou de reproduction du son ; caméras de télévision ; appareils de prise de vues fixes vidéo et autres caméscopes :</p> <p>- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception.</p>
89.01	890110 890120 890130 890190	<p>Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises :</p> <p>- Paquebots, bateaux de croisières et bateaux similaires principalement conçus pour le transport de personnes ; transbordeurs.</p> <p>- Bateaux-citernes .</p> <p>- Bateaux frigorifiques autres que ceux du n° 8901.20.</p> <p>- Autres bateaux pour le transport de marchandises et autres bateaux conçus à la fois pour le transport de personnes et de marchandises .</p>
89.02	890200	<p>Bateaux de pêche ; navires-usines et autres bateaux pour le traitement ou la mise en conserve des produits de la pêche .</p>
89.05	890510 890520 890590	<p>Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire par rapport à la fonction principale ; docks flottants ; plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles :</p> <p>- Bateaux-dragueurs.</p> <p>- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles.</p> <p>- Autres .</p>

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
89.08	890800	Bateaux et autres engins flottants à dépecer .
90.10		Appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques (y compris les appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les surfaces sensibilisées des matériaux semi-conducteurs), non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre; négatoscopes; écrans pour projections : - Appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les matières semi-conductrices sensibilisées :
	901041	-- Appareils pour l'écriture directe sur disque.
	901042	-- Photorépéteurs.
	901049	-- autres.
	901050	- Autres appareils et matériel pour laboratoires photographiques ou cinématographiques ; négatoscopes.
90.13		Dispositifs à cristaux liquides ne constituant pas des articles repris plus spécifiquement ailleurs ; lasers, autres que les diodes laser ; autres appareils et instruments d'optique, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre :
	901380	- Autres dispositifs, appareils et instruments.
90.22		Appareils à rayons X et appareils utilisant les radiations alpha, bêta ou gamma, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie, les tubes à rayons X et autres dispositifs générateurs de rayon X, les générateurs de tension, les pupitres de commande, les écrans, les tables, fauteuils et supports similaires d'examen ou de traitement : - Appareils à rayons X, même à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, y compris les appareils de radiophotographie ou de radiothérapie :
	902219	-- Pour autres usages.
90.25		Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants similaires, thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, enregistreurs ou non, même combinés entre eux : - Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments :
	EX.902511	-- A liquide, à lecture directe : * A l'exclusion des articles à caractère ornemental.
	EX.902580	- Autres instruments : * A l'exclusion des articles à caractère ornemental.

Numéro de Position	Numéro du Système Harmonisé	Désignation des produits
90.26	902680	<p>Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débit-mètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n°s 90.14, 90.15, 90.28 ou 90.32 :</p> <p>- Autres instruments et appareils.</p>
90.31	903180	<p>Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre ; projecteurs de profils :</p> <p>- Autres instruments, appareils et machines.</p>
90.32	EX.903289	<p>Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques :</p> <p>- Autres instruments et appareils : - Autres : * Régulateurs automatiques pour récepteurs de télévision.</p>